

PUBLIE LE

06 FEV. 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS****SÉANCE DU 21 JANVIER 2014 À 18 HEURES 30**

N° 1 - 3 / 2014 : BUDGET PRIMITIF 2014 – BUDGET GÉNÉRAL

L'An Deux Mille Quatorze, le 21 janvier 2014REÇU LE
05 FEV. 2014
PREFECTURE DU TARN

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 janvier 2014 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Robert GAUTHIER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Alain ALABERT, Monique HUBERT, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, , Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Noël RAMON, Thierry MALLÉ, Jean-Charles BORGOMANO, David KOWALCZYK, Blandine THUEL.

Membres suppléants présents non votants : Madame, Messieurs Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Alain LONG, Max CHAIZE, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Christian CHAMAYOU, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Jean-Charles BALARDY, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Monique MILHAU, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 42**Votants (titulaires, suppléants votants) : 35**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JANVIER 2014**N° 1 - 3 / 2014 : BUDGET PRIMITIF 2014 - BUDGET GÉNÉRAL**Pilote : Finances et budget**Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,**

Le projet de budget primitif 2014, pour le budget général, s'équilibre en dépenses et en recettes à **99 625 738,21 €** dont

58 361 256,50 € en fonctionnement

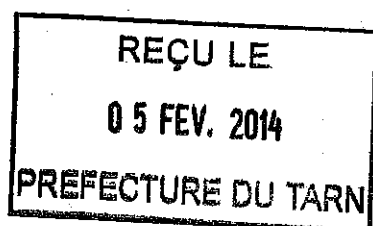
41 264 481,71 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- le produit des contributions directes (y compris FNGIR)	25 402 000,00 €
- les compensations de fiscalité	600 000,00 €
- la TEOM	10 000 000,00 €
- la DGF	13 000 000,00 €
<i>dont : dotation de compensation : 8 200 000,00 €</i>	
<i>dotation d'intercommunalité : 4 800 000,00 €</i>	
- les ventes de produits et de prestations	3 758 852,00 €
- les attributions de compensation	420 000,00 €
- les participations et subventions (dont DGD 80 000 €)	3 392 654,50 €
- les travaux en régie	661 450,00 €
- la reprise de subventions et de provision pour risques	980 000,00 €
- les atténuations de charges	50 000,00 €
- autres produits et produits exceptionnels	96 300,00 €

Total des recettes de fonctionnement 58 361 256,50 €



Les dépenses de cette section regroupent :

- les crédits nécessaires à l'activité annuelle des services communautaires (charges à caractère général)	13 274 838,56 €
- les charges de personnel	15 699 393,00 €
- l'attribution de compensation aux communes et l'enveloppe prévisionnelle de dotation de solidarité communautaire	8 247 000,00 €
- les subventions d'équilibre aux budgets annexes	5 006 000,00 €
- les intérêts de la dette	2 308 000,00 €
- les intérêts de la dette récupérable versée aux communes membres	930 000,00 €
- des dépenses de gestion courante (dont contribution incendie et secours 3 150 000 €)	4 289 900,00 €
- des dépenses exceptionnelles	122 300,00 €
- des dépenses imprévues	250 000,00 €
- le virement à la section d'investissement	1 193 824,94 €
- la dotation aux amortissements	7 040 000,00 €

Total des dépenses de fonctionnement 58 361 256,50 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le FCTVA	3 200 000,00 €
- des subventions d'investissement	255 560,00 €
- la dotation aux amortissements	7 040 000,00 €
- des écritures patrimoniales (chapitre 041)	3 500 000,00 €
- le virement de la section de fonctionnement	1 193 824,94 €
- une enveloppe d'emprunts	24 655 091,04 €
- les opérations pour compte de tiers	725 023,73 €
- le produit des amendes de police	630 000,00 €
- les subventions du SDET	64 982,00 €

Total des recettes d'investissement 41 264 481,71 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les dépenses d'équipement en cours et nouvelles	25 233 253,98 €
- des écritures patrimoniales (chapitre 041)	3 500 000,00 €
- le remboursement en capital des emprunts	4 515 000,00 €
- le remboursement en capital de la dette récupérable versée aux communes membres	1 755 000,00 €
- les subventions d'équipements versées	3 711 754,00 €
- l'amortissement des subventions perçues	930 000,00 €
- les opérations pour compte de tiers	725 023,73 €
- les reprises sur provisions pour charges antérieures	50 000,00 €
- des avances remboursables	183 000,00 €
- les travaux en régie	661 450,00 €

Total des dépenses 41 264 481,71 €

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission des finances, affaires générales, ressources humaines en date du 13 janvier 2014,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 17 décembre 2013,

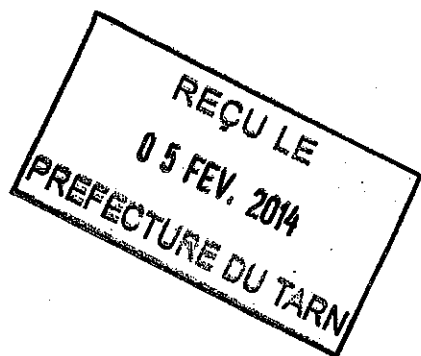
ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ADOpte le budget primitif 2014 pour le budget général qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **99 625 738,21 €** dont

58 361 256,50 € en fonctionnement

41 264 481,71 € en investissement



Pour extrait conforme,
Fait le 21 janvier 2014,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

